

Commune d'ETEAUX

RD 1203 / RD 27 / RD 277

Aménagement d'un carrefour giratoire au Col d'Evires

Dossier de Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

2. Renseignements - *Formulaire CERFA 14734 03*

Indice	Modifications	Date
0 - Version initiale		décembre 2017

Etabli par	Vérifié par	Présenté par	Numéro PTOME : 111043
Le bureau d'études de l'Arrondissement	Le Responsable du service Ingénierie de l'Arrondissement	La Responsable de l'Arrondissement	
J. BIBOLLET-RUCHE	J. PEREIRINHA	D. PLUSQUELLEC	

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
07/02/2018

Dossier complet le :
26/04/2018

N° d'enregistrement :
2018-ARA-DP-01014

1. Intitulé du projet

Création d'un carrefour Giratoire à 4 branches à l'intersection des Routes Départementales 1203 et 27 avec rattachement de la R.D. 277.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAVOIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. le Directeur du pôle routes - M. Gonzales

RCS / SIRET

2 2 7 4 0 0 0 1 7 0 0 0 7 4

Forme juridique

Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6 a) infrastructures routières Construction de routes classées dans le domaine public routier départemental. 47. défrichement (correction Ae)	Réalisation d'un tronçon de route nouveau d'environ 140 m. de long dans le cadre de la réalisation d'un carrefour giratoire.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à réaliser un carrefour Giratoire à 4 branches à l'emplacement d'un carrefour existant entre les Routes départementales 1203 et 27.

Le giratoire remplacera deux carrefours en T existants (RD 1203/RD 277 et RD 1203/RD 27) distants d'environ 400 m.

La branche sud du giratoire sera constituée d'un tronçon nouveau d'environ 140 m. destiné à raccorder la R.D. 277 via la voie communale existante de "Croix rouge".

Cette branche doit franchir un thalweg au fond duquel coule le ruisseau de l'Essert.

A terme la voie communale et le tronçon neuf seront intégrés au domaine public routier départemental (R.D. 277).

Le carrefour existant entre la RD 277 et la RD 1203 sera supprimé et le délaissé de la R.D. 277 remis en gestion à la commune d'Eteaux.

A noter que ce projet a été retenu parmi d'autres solutions étudiées, notamment en raison de la moindre consommation d'espaces agricoles et naturels qu'il génère.

4.2 Objectifs du projet

Le département souhaite faire aboutir ce projet d'intérêt général dans la mesure où les deux carrefours existants sont très accidentogènes depuis plusieurs années et peu adaptés à l'importance actuelle du Trafic et son évolution prévisible.

Les dysfonctionnements sur ces deux carrefours distants de 400 m. environ sont principalement :

- difficulté d'insertion des usagers des routes secondaires sur l'axe principal aux heures de pointe;
- mauvaise visibilité depuis les routes secondaires et risques potentiels liés lors des insertions;
- Vitesse excessive des usagers sur la RD 1203 malgré la présence d'un radar.

En outre, en 2005, une D.U.P. a été déclarée au profit du département concernant le "recalibrage" de la RD 27 sur une longueur de 7kms, depuis le carrefour avec la RD 1203.

L'objectif est donc de :

- sécuriser les échanges entre les différentes voies de circulation et diminuer le nombre d'accidents ;
- traiter en cohérence le carrefour RD 1203/RD 27 avec le projet de recalibrage de la RD 27;
- faciliter les insertions sur la RD 1203 en conservant la fluidité du trafic sur cet axe principal.

A noter qu'un diagnostic de l'itinéraire établi par les services de l'Etat en 2004 pour la commune d'Eteaux mettait déjà en avant ces problématiques et préconisait le regroupement des deux carrefours.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront sur une durée globale estimée à 9 mois et comprendront principalement :

Année n (3 mois)

- défrichage des emprises pour réalisation de la branche sud du giratoire
- réalisation d'une piste d'accès et dérivation provisoire du cours d'eau
- terrassements des bords du thalweg par redans pour assise des remblais
- réalisation de l'ouvrage hydraulique sur le ruisseau de l'Essert
- mise en oeuvre de remblais d'apport sélectionnés pour constitution de la plate-forme de la branche sud

Année n+1 (6 mois - selon un phasage adapté pour un maintien optimal de la circulation)

Après stabilisation des remblais :

- réalisation de la partie Nord de l'anneau du giratoire et de la branche sur RD 27
- terrassements et reprise du profil en long sur la RD 1203 coté Annecy pour amélioration de la visibilité
- réalisation des branches Est et Ouest du giratoire et raccordements à la RD 1203
- compactage et reprise de l'arase des terrassements sur la branche sud et réalisation de la couche de forme
- Réalisation du carrefour entre la branche sud et le chemin de Croix Rouge
- reprise de la voie communale de la Croix rouge et raccordement à la RD 277
- reprises ponctuelles de la collecte des eaux pluviales (fossés privilégiés / canalisations en traversées de chaussée)
- végétalisation et engazonnement des talus et accotements
- fermeture des accès à la RD 1203 devenus inutiles et mise en service du carrefour giratoire .

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le carrefour giratoire améliorera la sécurité en fluidifiant les échanges et en permettant une meilleure insertion dans le trafic des usagers en provenance des axes secondaires.

L'usage des infrastructures sera amélioré et le risque d'accident réduit.

Les trafics ne seront pas modifiés par le projet qui n'engendre pas directement de modifications des habitudes et déplacements des usagers.

Les services du Conseil Départemental assurent déjà l'entretien et la viabilité des Routes départementales concernées.

Il n'est pas prévu d'aménagements spécifiques au milieu de l'anneau. L'entretien courant des dépendances et de la chaussée sera très peu modifié (surfaces supplémentaires de talus et dépendances vertes à entretenir faibles - longueurs de fossés et canalisations de collecte des eaux pluviales peu modifiées - longueur globale de voirie supplémentaire limitée).

L'ouvrage hydraulique sera inspecté régulièrement et entretenu par les services du département.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédures antérieures :

- Mars 2012 : Déclaration à la DDT au titre de la police de l'eau vis à vis du franchissement du ruisseau de l'Essert => avis favorable intégrant une demande spécifique au radier du dalot (prise en compte dans le projet).
- Mai 2012 : déclaration de projet au titre du code de l'urbanisme pour mise en conformité du POS (nécessité de déclassement partiel d'un EBC) => avis favorable du préfet du 11 juin 2012 (déclassement pris en compte depuis et effectif au PLU)

Procédures à venir :

- Autorisation de défrichement
- Renouvellement de la déclaration auprès du service "eau" de la DDT (déclaration antérieure trop ancienne)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Tronçon de voie créé :	Long. : 140 m. : larg. : 6.50 m.
- Giratoire	Rayon extérieur 20.00 m. Largeur de l'anneau : 8.00 m.
- Surface globale de l'opération (emprise des travaux)	20 500 m ²
- Surface totale de chaussée neuve supplémentaire créée	3 300 m ²
- Surface de chaussée existante délaissée	1 150 m ²
- Volume approximatif total des déblais	11 400 m ³
- Volume approximatif total de remblais nécessaires	25 200 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune d'Eteaux
 4785 Route Nationale 203
 74 800 ETEAUX

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 26' 16" E Lat. 46° 04' 77" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Eteaux

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF DE TYPE II - (N° régional 7419) "Zones humides du plateau des Bornes"
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CODE COMMUNE 74 116 (Alpes du Nord)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE ETAT (Proximité A40) PPBE Département 2ème échéance pour RD 1203
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Document existant : Carte des aléas naturels de la commune - notification par le préfet 17 mars 2003 - mise à jour novembre 2007 pas de PPRN pas de PPR technologique pas de PPR minier
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site natura 2000 le plus proche situé à 6 km (les Frettes - Massif des Glières)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Drainages routiers ponctuels sans impact sur les eaux souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les couches de forme des chaussées neuves seront réalisées à l'aide de matériaux concassés provenant de carrières locales (environ 4 000 m3). Les remblais courants (accotements / anneau central et remblais au dessus de l'ouvrage hydraulique) seront issus des déblais du chantier et de matériaux inertes adaptés issus d'autres chantiers excédentaires (environ 8 000 m3). De la terre végétale d'apport sera nécessaire à la finition des accotements et talus en complément à celle du site (500 m3 environ). Couches de chaussée en enrobés bitumineux : volume estimé à 1500 m3
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'exigences réglementaires sur le site Continuité écologique prise en compte au niveau de l'ouvrage (banquettes pour petite et moyenne faune) Mise en oeuvre sur le radier du dalot de 30cm de grave naturelle pour continuité du lit du cours d'eau (cf avis DDT).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SANS OBJET

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Environ 2800 m² d'espace forestier pour la branche sud au niveau du thalweg à franchir (plantations d'épicéas en partie haute et bois et taillis le long des berges)</p> <p>Environ 1600 m² d'espace agricole (branche nord du giratoire)</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Selon la carte d'aléas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risque fort de mouvement de terrain le long des berges du ruisseau <p>(Diagnostic des terrains réalisé et étude géotechnique prenant en compte cet élément).</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réorganisation des déplacements circonscrit au projet. Pas de trafics ni de déplacements supplémentaires liés à ce projet d'infrastructures.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Bruits générés en phase chantier</p> <p>A terme pas de nuisances sonores supplémentaires</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Potentiellement, en phase réalisation des travaux, pour compactage des matériaux.</p> <p>Le niveau et la durée de ces vibrations ainsi que l'absence d'habitations à proximité induisent une absence totale d'impact de ces nuisances ou de risques de dégradations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'éclairage public prévu pour ce carrefour situé hors agglomération</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modifications limitées aux changements d'usage des surfaces impactées par le projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- choix final retenu parmi 3 solutions initiales en prenant notamment en compte l'impact moindre sur les terres agricoles et espaces naturels
- passage petite et moyenne faune dans l'ouvrage implanté dans le thalweg pour continuité du ruisseau et dimensionnement adapté
- engazonnement des surfaces des accotements et talus - plantations arbustives sur les talus de la branche sud

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la mesure où

- il s'agit d'une modification localisée d'infrastructures routières existantes
- la zone est déjà équipée de façon conséquente en infrastructures routières
- le projet n'est pas inclus dans un site répertorié (hors znieff type II) et éloigné de sites ou zones sensibles à préserver au titre de l'environnement.
- les impacts sont limités et leur réduction prise en considération

nous estimons qu'il n'y a pas lieu de procéder à une évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Etude hydraulique - recépissé de déclaration au titre de la police de l'eau et avis complémentaire de la DDT

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ANNECY

le, 10 JANVIER 2018

Signature


Le Directeur du Pôle Routes
Jean-Yves GONZALEZ

